Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 81 (1955)

Heft: 21-22: École polytechnique fédérale Zurich: centenaire 1855-1955, fasc. no 2

Artikel: Temple de La Chiésaz sur Vevey: restauration intérieure 1950-1951

Autor: Brugger, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-61394

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TEMPLE DE LA CHIÉSAZ SUR VEVEY

Restauration intérieure 1950-1951

par F. BRUGGER, architecte E.P.F., Lausanne
(Bureau C. & F. Brugger, arch.)

L'église est pour nous, architectes, l'un des plus beaux et des plus passionnants problèmes, mais aussi l'un des plus difficiles, car il ne peut se résoudre par la raison, mais nous met en face d'une conception touchant la foi.

La restauration du temple de La Chiésaz semblait être au premier abord une tâche moins lourde ; l'architecte ne s'occupait que de l'intérieur du temple.

Mais dès le début des études, on a vu combien d'efforts il fallait pour s'adapter aux idées et conceptions de ceux qui ont construit et développé cet édifice, il y a quelques centaines d'années. Il fallait restaurer et remettre en valeur une architecture rustique et imposante. Les moyens que nos ancêtres avaient appliqués étaient simples, même primitifs, mais leurs composition et harmonie étaient extrêmement réussies.

Par certaines transformations faites au début du siècle, le temple avait malheureusement perdu de sa sérénité primitive.

On a donc essayé d'épurer les lignes, d'enlever toute décoration superflue et de rendre leur importance à la magnifique voûte de la nef, ainsi qu'aux deux chœurs. Les matériaux choisis, leurs détails, leur traitement et leur application devaient souligner l'ancienne architecture. Il fallait pour cela étudier pièce après pièce, afin de pouvoir juger l'importance et la valeur de chacune dans l'ensemble. On a sauvegardé minutieusement tout ce qui avait des valeurs réelles et des proportions justes.

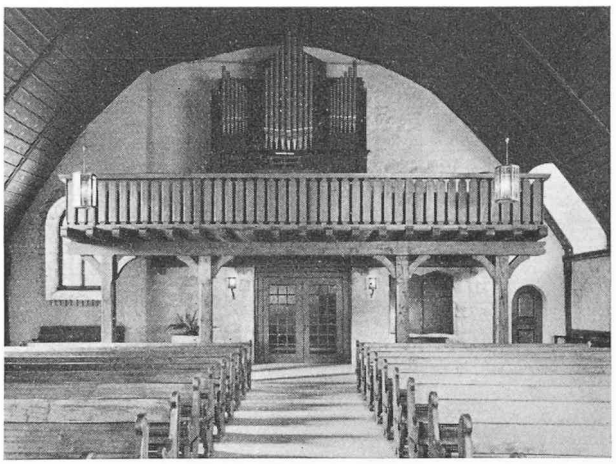

Fig. 1. — Galerie et orgues (après la restauration).

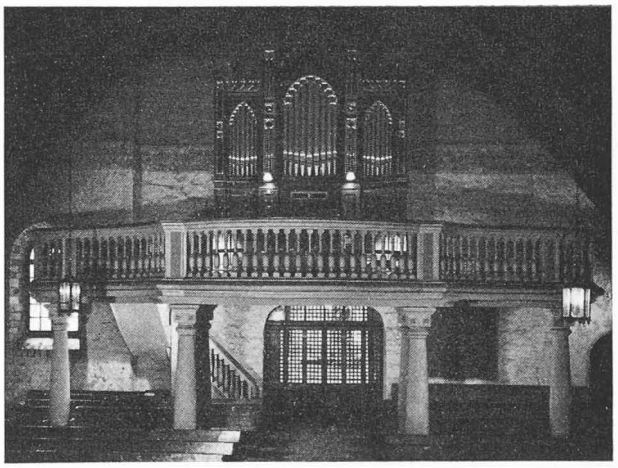

Fig. 2. — Galerie et orgues (avant la restauration).

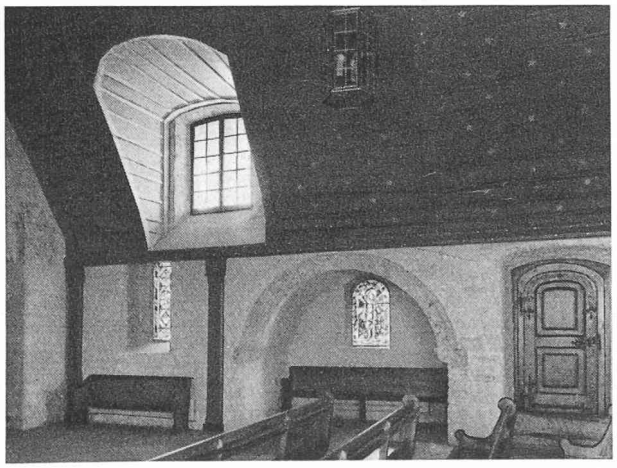

Fig. 3. — Chapelle de Hauteville (après la restauration).

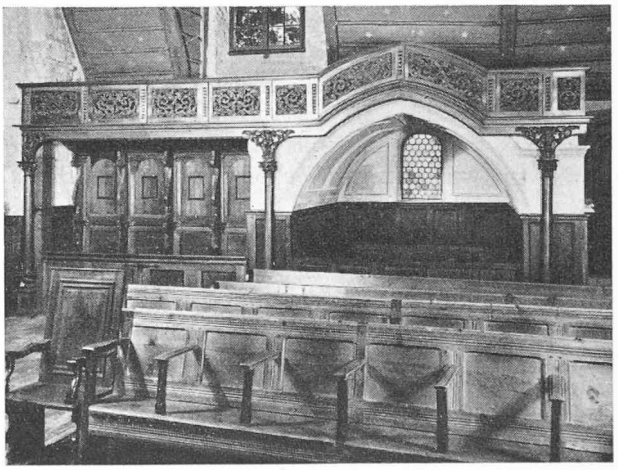

Fig. 4. — Chapelle de Hauteville (avant la restauration).

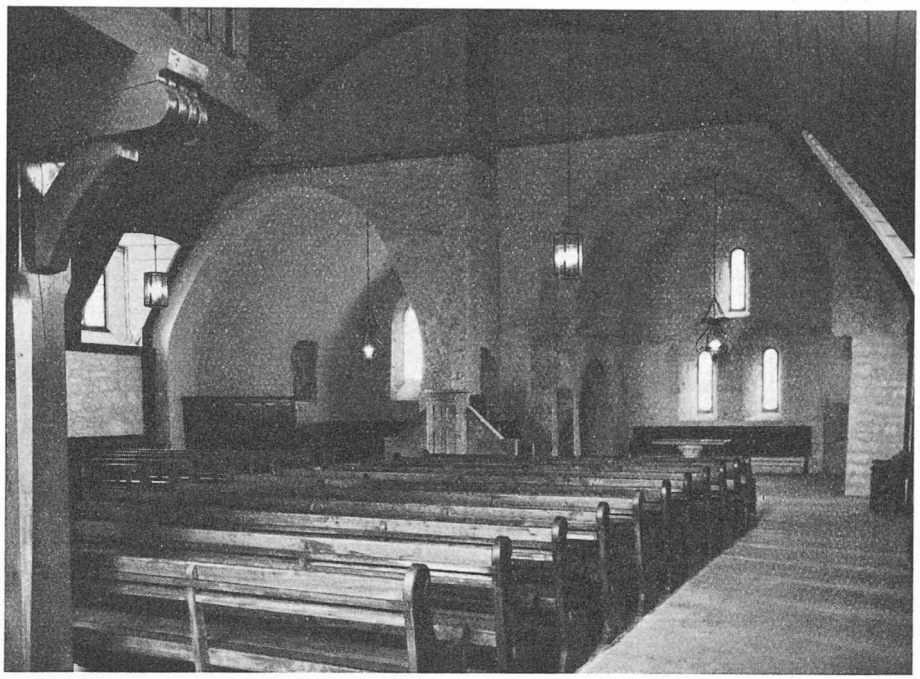

Fig. 6. — La nef et les deux chœurs.

Les trois problèmes principaux étaient les suivants :

1. Mettre en valeur les deux chœurs, comme parties caractéristiques du temple.
2. Diminuer l'importance de l'ancienne galerie et laisser apparaître la grande voûte en bois de la nef dans tout son développement.
3. Grouper la chaire et le mobilier harmonieusement à l'intérieur de la nef.

La plus grande partie du vieux mobilier éliminée, on a gardé seuls les bancs de valeur en les plaçant le long des parois latérales et dans les deux chœurs où ils retrouvent leur destination.

L'ancienne et encombrante galerie en ciment, plâtre et bois peint, a été remplacée par une galerie de moindre surface, d'une construction simple et de proportions sans prétention. L'accès se fait aujourd'hui par l'annexe de la tour, laissant ainsi une belle place libre devant l'entrée principale. En même temps, il a été heureusement possible de modifier la silhouette de l'orgue qui risquait, par ses ornements et dorures, de prendre une fausse importance.

Les parois latérales ainsi que la paroi du fond avaient été crépies et décorées ; en piquant crépissage et décorations, on a mis à jour un bel appareillage de maçonnerie.

Le vieux plancher défectueux est remplacé par un dallage en pierre de Laufon.

Deux remarquables vitraux, placés dans la paroi sud, donnent un jeu de lumières extrêmement réussi.

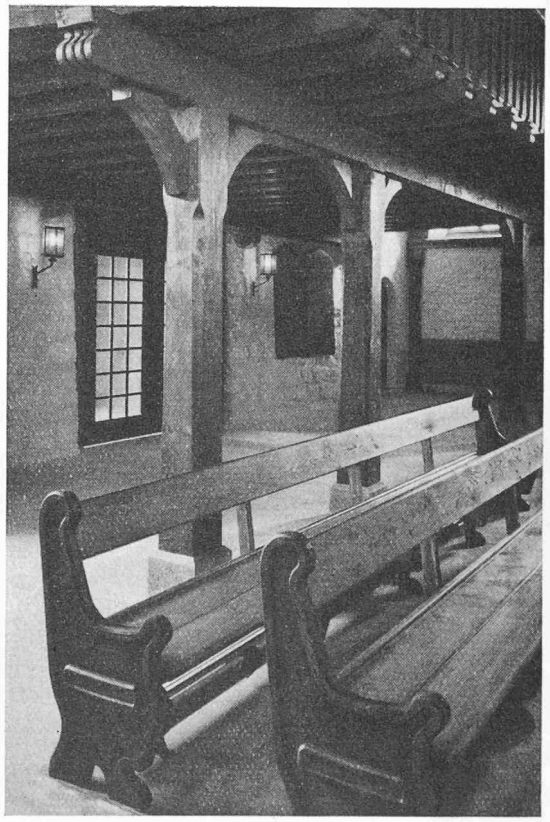

Fig. 5. — Détail sous galerie.